



Le nouveau Petit rapporteur.



Le Conseil Municipal du 6 juillet 2021 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1. Approbation du dernier compte-rendu : à l'unanimité.

2. Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) 2022/2027 :

Le conseil doit donner un avis sur la mise à jour du PGRI. Il définit des orientations dont l'objectif principal est de réduire la vulnérabilité du territoire face aux inondations. Le « nouveau » plan est nettement plus restrictif que le précédent. Les mesures proposées vont bien au-delà de ce que demande la réglementation. Le conseil émet un avis défavorable sur ce projet.

3. Site internet de la commune :

Le conseil approuve le devis de la société KARDHAM pour un montant de 1250 € HT.

Le site sera alimenté régulièrement, vous y trouverez des informations concrètes (comment renouveler des documents du type passeport et CNI, horaires de bus...) ou des actualités du village, ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux ou Le Petit Rapporteur.

4. Achat tondeuse :

Le conseil étudie 4 devis pour cette acquisition qui bénéficiera d'ores et déjà d'une confortable subvention du département, plus la revente de l'ancien matériel. Après délibération le Conseil retient le devis le mieux disant.

Coût de la tondeuse : 23 600€ HT

Subvention et revente : 19 800€

Cette opération ne sera pas bien couteuse pour la commune !

5. Divers :

- Dates à retenir :

- 18 Septembre : journée citoyenne
- 17 Octobre : repas paroissial, sur le même format que l'an passé

- Actuellement : Art'Rhena fait son cinéma... en plein air !
Programme : <https://artrhena.eu/news/cinema-plein-air-2021>
- Réfection de la chaussée entre Obersaasheim et Algsheim : la route sera fermée fin août – début septembre (Semaine 35)
- Don pour la réfection du toit de l'église de Guérin (Commune jumelée avec Obersaasheim). Vous pouvez faire un don à la Fondation du Patrimoine
- Plan canicule : Le Maire met à jour le registre communal des personnes vulnérables qui lui permettra de les contacter en cas d'enclenchement par le Préfet du Plan d'Alerte et d'Urgence.
La démarche d'inscription est volontaire. La demande est réalisée soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant, soit par un tiers.
Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à la mairie.
- Pour le renouvellement des documents officiels, il faut se rendre sur le site du ministère : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>
- Pour les empreintes, il faut prendre rendez-vous à la mairie de Neuf-Brisach directement :

HÔTEL DE VILLE

4, rue de l'Hôtel de Ville

68600 Neuf-Brisach

Téléphone : 03 89 72 51 68

Courriel : mairie@neuf-brisach.fr

Horaires d'ouverture

- Du Lundi au Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Les dépôts de dossier de demande de passeport et de carte d'identité : sur RDV uniquement

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE D'OBERSAASHEIM :
(DU 7 JUILLET AU 31 AOUT)
MARDI - MERCREDI - JEUDI : DE 9 HEURES À 12 HEURES
MARDI : DE 14 HEURES À 16 HEURES
MAIRIE FERMÉE LES 15 ET 16 JUILLET 2021

bonnes
VACANCES!